

Agence d'aménagement et de développement des territoires de la Polynésie française

La Polynésie Française souhaite créer en lien avec les communes, l'Etat et les acteurs du territoire une agence d'aménagement et de développement durable. La Polynésie française qui dispose d'un statut d'autonomie précisé par la loi organique n°2004-192 du 27 février modifiée. Déployé une surface équivalente à celle de l'Europe, le territoire rassemble 280 000 habitants répartis sur 5 archipels, dont les îles du Vent qui concentrent près de 80% de la population. L'agence d'aménagement et de développement des territoires une fois créée sera en charge d'accompagner le Pays et les communes dans la mise en œuvre du schéma d'aménagement général du territoire (Sage), d'accompagner le Pays, les communes, intercommunalités dans la préparation de leurs documents de planification et leurs projets, d'organiser une observation transversale et prospective des évolutions du territoire, partagée entre les acteurs. L'agence sera formellement créée à la fin de l'année 2019 sous forme d'une association, elle a vocation à monter en charge pour rassembler une équipe d'une douzaine de salariés. Sa création est préparée par l'administration du Pays et un comité de pilotage.

Recrutement pour son poste de direction générale adjoint (H/F)

Profil souhaité :

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5 minimum) ou d'une grande école avec une spécialisation en urbanisme ou aménagement du territoire. Possibilité de détachement des fonctions publiques communales, territoriales, d'Etat. Doté d'une expérience professionnelle significative et diversifiée dans des postes en responsabilité en lien avec les collectivités locales, les services de l'Etat, les acteurs de l'aménagement et du développement et doté d'une expérience de management d'équipe pluridisciplinaire.

Qualités requises :

Sens de l'intérêt général et de l'action publique en matière d'aménagement du territoire.
Sens de la négociation, fluidité du rapport avec des élus locaux.
Capacités managériales pour animer et fédérer une équipe au quotidien dans une démarche de gestion de projet
Rigueur dans l'organisation et la gestion budgétaire. Polyvalence, capacité à gérer les priorités
Sens du travail en équipe et aisance dans la communication

Expérience requise :

Minimum 10 ans d'expérience

Une expérience en agence d'urbanisme ou structure équivalente serait fortement appréciée. Une bonne connaissance de la Polynésie française serait un plus. Bonne connaissance des politiques publiques territoriales (urbanisme, habitat, mobilité, développement économique et touristique, développement durable et environnement).

Expériences diversifiées de pilotage de démarches multi-acteurs et de projets complexes (agence d'urbanisme, services territoriaux de collectivité, stratégies d'aménagement du territoire...)

Une expérience en outremer ou à l'international sera un plus.

Principales missions :

Le directeur adjoint (H/F) agira sous l'autorité du directeur général selon les orientations du président de l'agence et de son conseil d'administration.

Il ou elle aura notamment la responsabilité de :

- contribuer au lancement de l'agence, à l'accomplissement des formalités dédiées, à la mise en œuvre des décisions du CA
- mettre en place l'accompagnement des communes et EPCI par l'agence (planification, stratégie),
- préparer le programme partenarial de l'agence en lien avec ses membres (pays, communes, intercommunalités, organismes, Etat..).

Modalités contractuelles :

- Contrat de détachement pour les fonctionnaires suivant modalités statutaires
- Contrat de droit privé en CDI
- Rémunération suivant expérience
- Le poste est basé à Tahiti avec des déplacements réguliers dans les archipels

Candidature :

CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur Jean-Christophe Bouissou, ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires, avant le 31 décembre 2019, à l'adresse mail suivante : charline.lehartel@logement.min.gov.pf